

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:  
**KOHAR SA, Genève**
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:  
CHF 5'000'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:  
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-  
dinaire
5.

Date de la décision: 26.04.2007
6.

Echéance de préavis des créances: **09.07.2007**
7.

Adresse pour la déclaration des créances:  
Christen Rickli Partner, z.Hd. Dr. Marco Balmelli, Advocat  
und Notar, Postfach 257, 4010 Basel
8.

Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs  
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction sera effectuée par la réduction de  
la valeur nominale des 5'000 actions de CHF 1'000.- à CHF  
20.-, représentant une réduction totale de CHF 4'900'000.-.  
  
Christen Rickli Partner, Advokatur u. Notariat  
4010 Basel

(03918344)